

INFO EN VRAC

Club du Renouveau-Âge d'Or St-Onésime

Le Club du Renouveau-Âge d'Or Saint-Onésime offre à tous la chance d'acheter un surplus de belle vaisselle à 50 cents/pièce.

Une occasion pour les jeunes familles, les étudiants et tous ceux qui en ont besoin.

Informations : ☎ 418 856-1559
André Hudon, secrétaire.

Bibliothèque Le Colibri

Comme bibliothèque fait partie du Réseau Biblio, tous nos membres peuvent avoir accès en ligne à la revue Protégez-vous, dans le confort de votre maison.

Voici les étapes à suivre afin de consulter les articles et revues :

allez à la page d'accueil du réseau

"<http://www.reseaubibliobsl.qc.ca/>", cliquez sur l'icône "Protégez-vous",

puis sur "accédez à tout!"

il suffit, alors, de s'identifier avec son numéro d'abonné (qui se retrouve sur votre carte) et de votre NIP.

Vous ne vous souvenez plus de votre NIP, communiquez avec nous par courriel (biblio.onesime@crsbn.net).

Notez que la bibliothèque est FERMÉE puisqu'il y a fermeture du bureau municipal au public.

Le comité Biblio Le Colibri

PETITS TRUCS DU MOIS

- Pensez à vous laver les mains régulièrement comme par exemple, avant manger, après avoir éternué, après avoir été aux toilettes. Cela éliminera les bactéries et autres microbes déposés sur vos mains.
- Planifiez votre rapport d'impôts avec la personne responsable afin de régulariser votre situation financière.
- Assurez-vous que vous avez, dans votre demeure une trousse prévoyant le nécessaire afin de tenir le coup les 72 premières heures pendant les diverses situations d'urgences.

L'éco-bulletin

BAC BRUN ET COMPOSTAGE DOMESTIQUE : ILS TRAVAILLENT MAIN DANS LA MAIN !



Matières vertes comme les déchets de fruits et légumes

Acceptées au compost domestique... OUI ! 😊

Acceptées au bac brun... OUI ! 😊

Éléments riches en carbone comme des feuilles mortes

Acceptés au compost domestique... OUI ! 😊

Acceptés au bac brun... NON ! 😞

Résidus de viandes comme la peau, les os et la graisse

Acceptés au compost domestique... NON ! 😞

Acceptés au bac brun... OUI ! 😊

- ✓ Ce qui ne va pas au compostage domestique va souvent au bac brun.
- ✓ Le compostage ET le bac brun contribuent à vider nos dépotoirs.



Ligne-info :
418-856-2628 #0
1-888-856-5552#0
Info@co-eco.org
@coecobsl

MOT DU MAIRE

Monsieur Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et tous,

L'heure avancée est arrivée plus tôt cette année, les soirées éclairées sont un peu plus longues. Que nous réservera avril? Il ne faudra pas se découvrir d'un fil car le sujet de l'heure est bien la pandémie du Covid-19.

Nous avons dû prendre les décisions qui s'imposaient afin de faire notre effort de guerre contre cette invasion virale. Il était important et aussi recommandé de fermer le bureau municipal et de ne pas rendre disponible la salle « Les Générations ». Tant que la situation provinciale ne se sera pas améliorée, nous garderons la même politique de protection. Les employés sont présents au travail et si vous devez absolument passer au bureau municipal, il faudra prendre rendez-vous.

J'espère sincèrement qu'aucun citoyen de Saint-Onésime n'a contracté ce virus. Même si nous demeurons loin des grands centres urbains, il faut rester prudent et suivre les consignes gouvernementales. Elles peuvent paraître exagérées pour certains d'entre vous, mais comme dit le dicton : « Vaut mieux prévenir que guérir ».

Dans un autre ordre d'idée, la directrice générale qui était en poste nous a quitté pour relever de nouveaux défis. C'est décevant car il faut recommencer avec une nouvelle personne mais il est inutile de se plaindre. Vaut mieux regarder en avant. Comme le disait un certain humoriste : « Mon grand-père disait, le Canada est un pays libre et le soleil y brille pour tout le monde ».

Avec toutes ces mesures de restriction, les séances de conseil se tiendront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Nous ne pourrons pas filmer ces séances car nous utiliserons le système d'appel conférence. Je serai seulement accompagné de la secrétaire-trésorière adjointe au bureau municipal. Les conseillers seront au bout de chacun de leur fil ou de leur cellulaire.

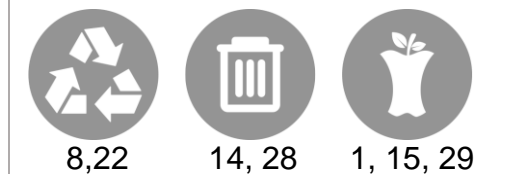
Vous aurez sûrement remarqué que l'enlèvement de la neige dans certains fossés fut commencé le 16 mars dernier. Il est difficile de prévoir une date à chaque année mais il faut aussi comprendre que nous sommes tributaires des disponibilités des entrepreneurs. On doit également être à l'affût des prévisions météorologiques.

La saison des sucres bat son plein. Les vieux anciens disaient que la saison serait courte si l'eau était plus sucrée au départ. N'étant pas spécialiste en la matière, j'apprécierais que quelqu'un valide ce vieil adage. Ils sont beaux les rythmes naturels que l'on ne contrôle pas, comme si les arbres savaient des choses que l'on ignore. On ouvrira bientôt les fenêtres après avoir été un peu enfermés pendant quelques mois.

RUBRIQUES

- Actualité municipale;
- Actualité municipale (suite);
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Info en vrac;
- Coup de cœur de Lisette;
- Petits trucs du mois;
- Avis municipale;

CALENDRIER



☾ 1	○ 8
☾ 15	● 23

Prochaine tombée du journal :
16 avril 2020

Pour publication faire parvenir à :
municipalite@stonesime.com



HORAIRE

Bureau municipal
Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00 | 13 h00 à 16 h 30

Possibilité de rendez-vous avec le personnel administratif le jeudi entre 16 h 30 et 18 h 30

MOT DU MAIRE (SUITE)

Encore une fois, je profite de cette tribune pour remercier l'ensemble de gens qui font du bénévolat dans notre municipalité et même à l'extérieur de nos limites et aussi ceux qui ont repris du collier pour aider à traverser la pandémie du Covid-19. S'impliquer est un don de soi. Bravo à vous toutes et tous qui donnez de votre temps.

Le roulement doux des vélos et le ronronnement des motos résonneront sous peu. Bon temps des sucres. Joyeuses Pâques et bon mois d'avril à toutes et tous.

ACTUALITÉ MUNICIPALE 2020

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 7 avril à 19 h 30, à la l'Hôtel de Ville, à huis clos et essentiellement par voie téléphonique.

Compte-rendu de la séance ordinaire du 3 mars :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :

D'approuver les comptes payés en février pour un montant de 12 634.36 \$;

D'approuver les comptes à payer au cours de mars pour un montant de 87 576.37 \$;

Que le conseil municipal accepte la démission de madame Andréane Collard-Simard;

Que le conseil autorise que la secrétaire-trésorière adjointe reçoive le traitement salarial actuellement versé pour le poste de directrice générale, et approuve l'embauche permanente de madame Nancy Chassé à titre de secrétaire-trésorière adjointe;

D'annuler la carte de crédit municipale identifiée au nom de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

D'autoriser une dépense maximale de 2 000 \$, pour les services professionnels d'accompagnement lors du processus d'embauche;

D'accorder au personnel électoral, la rémunération décrétée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, soit le règlement modifiant le règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;

D'adopter la liste officielle déposée lors de la séance tenante des contribuables endettés envers la municipalité, et de déléguer à madame Andréane Collard-Simard directrice générale ou son substitut, monsieur Benoît Pilotto, pour assister à la vente pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité, si évidemment il n'y a pas de preneur;

Que la municipalité de Saint-Onésime d'Ixworth demande à la municipalité de Sainte-Louise et de Saint-Gabriel-de-Lalement de lui signifier son intérêt au projet d'entente intermunicipale pour la fourniture de services;

ACTUALITÉ MUNICIPALE 2020 (SUITE)

De devenir membre de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet au montant de 35 \$ + 0.05 ¢ par résident;

De contribuer financièrement à la campagne de financement pour la modernisation de la Salle André-Gagnon pour un montant total de 300 \$;

De contribuer à la remise de prix de fin d'année pour un montant total de 25 \$;

De contribuer à la campagne de financement de l'organisme Le P'tits Globe-Lait pour un montant de 50 \$;

Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth autorise l'utilisation du camion municipal lors du défi Vélo André Côté, le 11 juillet prochain et que le maire, monsieur Benoît Pilotto, soit autorisé à conduire le camion municipal lors de l'activité;

Que le conseiller, monsieur Denis Miville, participe à la soirée vins et fromage, le 14 mars prochain pour un montant total de 45 \$;

De décréter que le mois d'avril est le mois de la Jonquille et que le conseil encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer;

D'adopter le règlement numéro 2020-02;

De renouveler la cotisation annuelle 2020-2021 du Réseau Biblio pour un montant total de 3 348.07 \$;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth demande à la MRC de Kamouraska de nommer monsieur Martin Lavoie, employé des travaux publics, comme personne désignée et que cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcles et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens;

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les fermes ou « poutres triangulées » utilisées dans la construction de pont du Collège et dans la majorité des ponts couverts du Québec sont de type Town.

Breveté en 1820, ce type de ferme est l'œuvre de l'architecte américain Ithiel Town (1784-1874), originaire du Connecticut.

AVIS MUNICIPALE ♦ SÉANCE CONSEIL ♦

Considérant les nouvelles mesures prises par le gouvernement du Québec pour contrer la pandémie du COVID-19, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet aux municipalités de tenir ses séances ordinaire du conseil à huis-clos et par voie téléphonique.

Celui-ci nous permet également de retirer les intérêts en ce qui concerne les versements de taxes en retard dû à la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement.

L'administration et le conseil municipal



COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : **New Liverpool**

Tome 1 : La bonne, la biche et la bâtard

Auteur : Martine Bérubé

Le village New Liverpool porte le nom de Saint-Romuald (Lévis maintenant). Mathilde Vincent, Huronne de l'Ancienne-Lorette, est kidnappée par des coureurs des bois et se retrouve à St-Nicolas où elle doit s'habituer à vivre avec des blancs. Angélique Roberge habite New Liverpool et vivra une idylle amoureuse avec un soldat anglais. Ces deux femmes auront une descendance qui vivra les hauts et les bas du village New Liverpool.

Roman historique très bien documenté.

Tome 2 : New Liverpool, A contre marée.

AVIS À LA SOLIDARITÉ

Le Club du Renouveau-Âge d'Or de Saint-Onésime-d'Ixworth, souhaite organiser un service de commissionnaires, dans un esprit de solidarité.

Le Club désire en premier temps constituer une liste d'aidant et une liste de citoyens ayant besoin d'aide. Si vous êtes intéressés à donner un peu de temps, nous vous invitons à communiquer avec :

Monsieur André Hudon : 418 856-1559 ou par courriel andrhudon@xplomet.ca;

Madame Francine Lamarre : 418 856-3559 ou par courriel au francinelamarre@gmail.com.

Au plaisir de pouvoir collaborer avec vous !

André Hudon, président du Club du Renouveau-Âge d'Or



*Saint-Onésime
d'Ixworth*

12, rue de l'Église
Tel. : 418-856-3018
municipalite@stonesime.com

CHRONIQUE

Situation du coronavirus (COVID-19) au Québec

Mesures prises par le gouvernement

Plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement en lien avec la COVID-19, dont :

- l'adoption, le 13 mars 2020, d'un décret déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois et le 20 mars 2020, du décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois. Cette mesure exceptionnelle permet par exemple à la ministre de la Santé et des Services sociaux et aux établissements de procéder sans délai à l'achat d'équipements ou de conclure les contrats nécessaires pour protéger la santé de la population;
- l'obligation pour toute personne qui revient d'un séjour à l'extérieur de s'isoler pour une période de 14 jours. Cet isolement vise tous les voyageurs ayant ou non des symptômes;
- l'interdiction de tout rassemblement intérieur et extérieur. Certaines exemptions décrites dans la section Rassemblement et événements sont toutefois prévues;
- la fermeture des établissements scolaires (écoles primaires et secondaire, centre de formation, établissements d'enseignement privés) jusqu'au 1^{er} mai inclusivement. Des services de garde d'urgence sont ouverts pour les enfants de 0 à 13 ans pour le personnel des services essentiels;
- le report du remboursement de la dette d'études;
- l'interdiction des visites non essentiels dans les hôpitaux, les CHSLD, les ressources intermédiaires, les ressources de type familial pour les aînés et les adultes vulnérables ainsi que dans les résidences privées pour les aînés sur l'ensemble du territoire québécois;
- l'annonce du Programme d'aide temporaire aux travailleurs dans le cadre de la pandémie;
- l'annonce du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises;
- l'annonce de mesures d'assouplissement aux modalités de prêts déjà consentis;
- la couverture, par la Régie de l'assurance maladie du Québec des services de santé liés au COVID-19 fournis par correspondance ou par voie de télécommunication;
- l'ouverture de cliniques désignées pour s'occuper des personnes présentant des symptômes;

Les ressources professionnelles de la santé du Québec, notamment les médecins, les infirmières, le personnel de laboratoire et les paramédicaux, ont accès à des outils pour identifier rapidement un cas suspect de COVID-19, pour s'assurer de sa prise en charge adéquate et de l'application rapide des mesures de prévention et de contrôle nécessaire.

Source : Québec.ca – 26 mars 2020